

Réf: Dossier N° 115972

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLUTION DE L'EXPERT » en abrégé «
SOLUXPERT »

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory quartier GFCl,
Lot 1089, Rue Boulevard Cameroune, Lot 1089, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTION DE L'EXPERT » en abrégé «
SOLUXPERT »

Objet : aménagement de bâtiment, travaux public, électricité, matériel sécurité, plomberie, rénovation, import-export, étude, génie civil, route-pont-chaussées, ouvrages.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory quartier GFCl, Lot 1089, Rue Boulevard Cameroune, Lot 1089, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme KOUASSI EPOUSE AMAN OBOU HORTENSE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05326 du 15/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26341/GTCA/RC/2022 du 15/06/2022

